



Conseil Communal du
Lundi 23 janvier 2023
à 20h00
Ordre du jour

Secrétariat Communal

Séance publique

1. Procès-verbal de la séance du 19 décembre 2022 - Approbation
2. Décisions de l'autorité de tutelle – Communication
3. Modification du tracé du chemin de grande communication n° 114 (ancien chemin vicinal n°8) sis rue de l'Ecole à 4834 GOE, par la réalisation d'emprises à intégrer au domaine public – Parcelles cadastrées 3ème Division Section B n° 164 V (partie) et n° 164 T (partie) – Projet d'acte établi par le Département des Comités d'acquisition – Approbation
4. Contrat de bail d'occupation des infrastructures sportives au lieu-dit La Rochette - Approbation
5. Vente d'un véhicule communal – Ford Connect – Décision de principe – Approbation des conditions
6. Bibliothèque communale – Plan quinquennal de développement - Renouvellement pour la période 2024-2028 - Approbation
7. Présidence de l'agence locale pour l'emploi – Démission - Désignation d'une nouvelle présidente
8. Intercommunale SPI – Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 31 janvier 2023 – Points portés à l'ordre du jour – Décision
9. Marché public de services – Appel à projets "Coeur de villages 2022 - 2026" - Désignation d'un auteur de projet – Conditions et estimation du marché – Approbation. Choix du mode de passation du marché
10. Marché public de fournitures – Acquisition de containers bureaux – Conditions et estimation du marché – Approbation. Choix du mode de passation du marché
11. Marché public de travaux - Remplacement des portes intérieures et extérieures du bâtiment de la plaine de jeux communale - Conditions et estimation du marché - Approbation. Choix du mode de passation du marché
12. Rénovation urbaine du quartier "Centre de Dolhain"– Réalisation d'acquisitions et travaux de création d'un parking et de constructions de logements collectifs site Hoeck – Approbation du programme de travaux aux conditions de l'arrêté et de la convention proposée par le SPW

Huis clos

1. Ecole communale de Limbourg - Institutrice préscolaire définitive. Congé pour prestations réduites (13 périodes/semaine) pour cause de maladie ou d'infirmité à des fins thérapeutiques, du 09.01.2023 au 07.07.2023 – Avis
2. Délibération Collège du 21.12.2022 – Désignation d'une institutrice maternelle, à l'école de Goé, à raison de 13 périodes/semaine, à dater du 09.01.2023 - Ratification